

Sophie Dulac Distribution présente
Une production Bizibi, Transfax Films Production,
Riva Filmproduktion

Sélection officielle Un certain regard Cannes 2014

LOIN DE MON PERE

Un film de Keren Yedaya

Israël / France / 2014 / 1h37 min / 1.85 / Visa n° 139 212

PRESSE

Annie Maurette
01 43 71 55 52 - 06 60 97 30 36
Annie.maurette@gmail.com

DISTRIBUTION

Sophie Dulac Distribution
60, rue Pierre Charron 75008 Paris
01 44 43 46 00

PROMOTION

PROGRAMMATION PARIS
Eric Vicente : 01 44 43 46 05
evicente@sddistribution.fr

PROMOTION

Vincent Marti : 01 44 43 46 03
vmarti@sddistribution.fr

PROGRAMMATION PROVINCE / PÉRIPHÉRIE

Arnaud Tignon : 01 44 43 46 04
atignon@sddistribution.fr

DCP et FA

Léa Charles : 01 44 43 46 02
circulation@sddistribution.fr

Dossier de presse et photos téléchargeables sur www.sddistribution.fr

Synopsis

Moshe et Tami sont en couple. Moshe a cinquante ans, Tami vingt ans à peine. Ils vivent une relation cruelle dont Tami ne semble pas pouvoir se libérer. Tami et Moshe sont père et fille.

Entretien avec Keren Yedaya

Votre film est adapté du roman de l'auteure israélienne, *Shez, Loin de son absence* *. Comment vous l'êtes-vous approprié ?

Shez, que je connais depuis des années, m'a envoyé son livre quand il est sorti. Elle rêvait que je l'adapte. Je l'ai lu d'une traite et j'en suis immédiatement tombée amoureuse. Mais mon film n'y est pas du tout fidèle, même si cette histoire d'emprise d'un père sur sa fille en est la base. Les premières versions du scénario que j'en ai tirées ne fonctionnaient pas du tout sur le plan du cinéma. L'écriture m'a finalement pris trois ans. J'ai changé par exemple l'âge du personnage. C'est une femme d'une trentaine d'années dans le livre, tandis que dans le film, elle a la vingtaine et peut-être un avenir devant elle. C'était une manière d'introduire de l'espoir. J'ai également évacué tous les personnages qui gravitaient autour de Tami pour souligner son isolement.

Tami est physiquement enfermée dans cet appartement et dans un corps qu'elle ne possède pas. Son horizon semble résolument bouché.

Le corps de Tami est sa prison. Elle n'a pas besoin de son père pour lui interdire de sortir. Elle se l'interdit toute seule. Il a circonscrit son univers depuis sa naissance.

Sa souffrance s'exprime à travers ses désordres alimentaires ou ses scarifications. Comment avez-vous rendu votre film si réaliste, du point de vue d'une victime d'inceste ?

Je mène, depuis que j'ai seize ans, un travail en direction des femmes en Israël. Leurs témoignages m'accompagnent. Avant de réaliser *Mon Trésor*, j'ai été une des premières dans mon pays à affirmer que la prostitution n'était pas un choix et qu'il fallait créer des lieux d'accueil pour les femmes qui souhaitaient rompre avec cette vie. Je me suis occupée de victimes de viols dont les foyers ne savaient que faire. Mes films naissent tous d'une nécessité politique et sociale mais je cherche à ce qu'ils portent aussi une réflexion sur l'art cinématographique. Je suis autant passionnée par la politique que par le cinéma. Les deux sont pour moi indissociables. Je ne cherche pas à faire des films pédagogiques. Mon travail consiste à faire en sorte que mes films fassent à la fois débat dans la sphère politique et dans la sphère artistique.

L'inceste est traité de manière frontale dans votre film. Pourquoi avez-vous tenu à filmer les scènes de sexe ?

La représentation qu'on donne de l'inceste est toujours un peu clichée. Elle met souvent en scène un enfant aux prises avec un adulte monstrueux. Mais ce n'est pas rendre service aux victimes. Cela ne contribue pas aux débats. Mon film montre la réalité de l'inceste dans

toute sa complexité. Mon héroïne aime son père, elle est jalouse, dépendante de lui. Filmer le sexe permettait d'appréhender tous ces aspects. C'est le sujet même du film. Oui, il y a une scène d'orgasme mais cela n'enlève rien au fait que l'inceste soit un crime. Chacune des scènes que j'ai filmées a un sens et une utilité.

Ces scènes sont filmées dans la pénombre, la plupart du temps, et n'incluent pas de nudité.

Je ne peux plus demander aux comédiens de se dévêtir pour moi. Les réalisateurs hommes pensent que pour obtenir une scène de sexe réussie, il faut que les acteurs soient nus. C'est faux. J'ai placé ma caméra au plus près de mes acteurs, ils portent des protections mais le résultat est aussi puissant que s'ils avaient été nus.

En exigeant de vos comédiens qu'ils soient nus, vous auriez exercé une forme d'emprise sur eux, ce qui est ce que vous dénoncez justement dans votre film...

Oui. Je ne voulais pas les instrumentaliser.

Comment avez-vous trouvé votre comédienne principale Mayaan Turjeman ?

C'est son premier rôle au cinéma. Elle a fini l'école il y a deux ans. Quand j'écris, je sors très peu de chez moi, exactement comme le personnage de Tami. Je ne donne pas dans les mondanités non plus. Mais j'ai été invitée à faire partie d'un jury, dans son école de comédiens. Les étudiants devaient faire un monologue de quatre minutes. Mayaan en a fait un si drôle et si féministe que j'ai été conquise.

Tzahi Grad, son partenaire, est un acteur expérimenté et célèbre en Israël. Ce rôle de père abusif n'était-il pas risqué pour lui ?

On a beaucoup travaillé ensemble mais d'une manière totalement inédite pour lui car je ne m'appuie pas sur le scénario pour le travail préparatoire avec les acteurs. Pour injecter un peu de moi dans l'histoire, nous avons multiplié les rendez-vous pendant lesquels nous parlions de nos existences respectives, de notre enfance. Nous sommes devenus amis. J'ai besoin de créer cette proximité avec mes acteurs et à partir d'elle, je les connecte à leurs personnages. Il se peut que Tzahi appréhendait un peu son rôle mais moi tout ce que j'ai vu c'est la passion qu'il a mise pour l'interpréter.

Vous retrouvez Laurent Brunet, le chef opérateur de *Mon Trésor*, qui introduit quelque chose de très solaire dans votre film, malgré l'enfermement de votre héroïne.

C'est un magicien. Notre collaboration se passait de mots. Je voulais une lumière très naturelle. J'aime quand on voit les particules de poussière danser dans le soleil, ce que l'on trouve dans les scènes d'intérieur. Pour la scène de la plage, je souhaitais que la lumière soit très forte pour marquer le violent contraste entre quelqu'un qui a été trop longtemps enfermé et qui est exposé soudain à la lumière.

La scène de la plage est terrible car Tami ne connaît pas d'autre mode de communication que le sexe. Sa manière d'approcher l'autre passe par ce vecteur.

Oui, c'est la simple et triste réalité. La scène de la plage est basée sur un fait divers survenu à Tel-Aviv, il y a deux ans. Une femme faisait l'amour avec des garçons, alors que deux cent personnes étaient sur la plage, à deux heures de l'après-midi. La presse s'en est émue, car personne n'est intervenu. Elle était ivre et prétendait s'amuser. Ma mission consiste à montrer quelle femme peut vouloir ça. Il y a une raison. Tout comme il m'importait de montrer ce qui se cachait derrière le sourire de la prostituée dans Mon Trésor et de dénoncer l'exploitation des femmes.

A travers cette histoire d'emprise, votre film métaphorise-t-il les rapports de force entre Israël et la Palestine ?

Ce n'est pas le sujet de mon film. Il n'y a pas de symbole dans Loin de mon père. Mais le point commun de tous les films que j'ai réalisés, c'est d'accompagner des personnages qui prennent conscience de leur condition d'esclave. C'est le sujet transversal de mon travail.

La bienfaitrice de Tami est un personnage ambigu...

Ce personnage est très intéressant. Elle suscite des réactions partagées et contradictoires. Elle la sauve, c'est une mère, un ange. D'autres remarquent qu'elle n'est pas si chaleureuse que ça, qu'il lui est difficile de toucher Tami, ce que je confirme également. Il est rare de trouver des personnes aussi bienveillantes. Elle aussi a été victime d'inceste plus jeune. Je devais le montrer avec une série d'indices subtils. Ce type de relation peut parfois mal tourner. Vous pouvez tomber sur quelqu'un qui vous torturera comme le père de Tami l'a fait. Ou quelqu'un qui vous aide à guérir. J'aime cette ambivalence.

Comment interpréter la rêverie où Tami s'imagine donner naissance à l'enfant de son père ?

Malheureusement et aussi triste que cela puisse être, c'est son rêve. Cette séquence fonctionne avec la séquence qui suit, la séquence où elle va devoir prendre la décision irrévocable de quitter son père. Son rêve est aussi celui de son père. Le quitter nécessite donc un courage exemplaire. La séquence du rêve rend la suite dramatiquement beaucoup plus intense.

L'avortement est la seule décision qu'elle prend dans le film à propos de son corps. C'est une libération. Elle en reprend possession comme d'un territoire.

C'est sa manière de dire au revoir à son père. Si elle garde cet enfant, elle restera dans sa prison pour toujours.

Vous optez pour des partis pris de mise en scène forts, en adéquation avec votre sujet...

Je recours aux zooms sans utiliser de Dolly (version moderne du travelling). Peu de réalisateurs choisissent un tel parti pris. Je devais justifier ce choix auprès de mon équipe car la Dolly offre des possibilités illimitées alors que les zooms m'ont obligée à restreindre mon champ. La Dolly satisfait l'ego du réalisateur qui montre qu'il sait faire de belles images et contrôle tout. En refusant cet outil et en ne recourant qu'aux

zooms, j'aborde la mise en scène avec beaucoup plus d'humilité. Dans la même optique j'ai refusé qu'il y ait une maquilleuse sur le plateau. Je peux comprendre qu'à Hollywood, ils essaient de rendre tout le monde beau mais pourquoi dans les films d'auteur doit-on cacher la peau ? Je trouve cela complètement absurde alors que notre travail consiste à chercher la vérité.

Ces choix-là de réalisation sont presque politiques...

Pour réaliser un tel film, il fallait faire preuve d'humilité. Le zoom était le moyen le plus adéquat pour approcher les personnages. C'est un outil modeste. Je ne suis pas de ces réalisateurs hommes qui déploient un art cinématographique rutilant. Si le monde du cinéma veut faire entendre la voix des femmes, il doit comprendre que nous faisons les films d'une manière différente.

* *Loin de son absence* de Shez, éditions Grasset - 2014.
Traduit de l'hébreu par Chantal Bloom

Keren Yedaya - Biographie et Filmographie

Keren Yedaya a étudié le cinéma et la photographie à Tel-Aviv. Citoyenne engagée, féministe, membre des associations de lutte pour les droits des femmes, elle milite aussi dans des groupes de protestation contre l'occupation des territoires palestiniens.

Ses films constituent un prolongement direct de son activisme politique. Ce sont des portraits de femmes luttant pour leur dignité dans une société machiste, militariste et fortement divisée en classes. Son film de fin d'étude, *Elinor* (1994) décrit les humiliations quotidiennes dont est victime une jeune appelée de l'armée israélienne. Dans son deuxième court métrage, *Lulu* (1998), elle aborde pour la première fois le thème de la prostitution. Remarquée par le producteur français, Emmanuel Agneray, elle est invitée en France où elle réalise, en 2000, son troisième court métrage *Les dessous*, qui se déroule dans une cabine d'essayage d'un grand magasin parisien.

En 2004, son premier long métrage, *Mon Trésor* qui mets en scène Ronit Elkabetz dans le rôle d'une mère aimante dont la fille lutte pour la sortir de la prostitution, est sélectionné à la semaine de la critique Cannes et reçoit de la caméra d'or. En 2009 son second long métrage *Jaffa*, récit politique d'un amour impossible entre une Juive et un Arabe, est présenté en sélection officielle hors compétition au festival de Cannes. *Loin de mon père*, présenté dans la section Un certain regard Cannes 2014, est son troisième long métrage. *Loin de mon père* a été présenté à Cannes en 2014, dans la section Un certain regard.

L'inceste, un crime de lien auquel la victime ne peut consentir.

Par Isabelle Aubry, présidente de l'Association Internationale des Victimes de l'Inceste (AIVI)

Loin de mon père se lit comme un documentaire sur la problématique de l'inceste dans notre société. Le film nous confronte à la réalité de l'inceste. Les scènes sont violentes, étouffantes, provoquent parfois notre rejet. C'est normal, l'inceste provoque pratiquement toujours le rejet, sauf chez les pervers incestueux. Si nous assistons, impuissants, à la souffrance de Tami, l'héroïne, nous avons bien du mal à nous identifier à elle, à la comprendre, elle ne réagit pas normalement selon nous. Mais pourquoi accepte-t-elle cette situation ? Pourtant elle a des réactions normales à face aux actes de son père qui eux ne sont pas normaux.

Il faut du temps, et souvent de l'aide pour qu'une victime de l'inceste devienne une survivante de l'inceste. Il faut du temps pour qu'elle comprenne que l'amour ne se parle pas avec le sexe, il faut du temps pour accepter que son parent soit aussi son bourreau.

Nous avons tous besoin d'un père et d'une mère. Faire le deuil de son père ou de sa mère, rompre à jamais ce lien aussi destructeur soit-il, demande une grande force, une motivation qui va parfois bien plus loin que sa propre vie. L'inceste nous déshabille de tout ce qui construit l'être humain, amour, confiance, sentiment de sécurité, repères, valeurs et surtout le lien avec nos racines... Après l'inceste, il faudra reconstruire sur du rien. Comme le dit si bien le Professeur Viaud « L'inceste n'est pas un crime ordinaire, c'est un crime contre l'humanisation ».

Nous voilà face à ce tabou (tabou : ce qui est interdit de faire et ce qui est interdit de dire), ce crime si abjecte qu'il n'est même plus nommé dans notre code pénal depuis 1791. A cette époque, les révolutionnaires l'ont révoqué de nos lois au même titre que la sodomie, la bestialité et le blasphème car il représentait un interdit d'ordre moral confiné à la sphère privée et non plus un trouble à l'ordre public (Fabienne Giuliani, Enquête sur les relations incestueuses dans la France du XIXe siècle).

AIVI se bat pour que ce crime qui tue même 50 ans après les faits (ACE Study Felliti – Anda) soit tout simplement reconnu comme tel par notre société. Tout l'enjeu des deux millions de victimes en France est là (sondage IPSOS 2009 pour AIVI). Reconnaître ce crime c'est reconnaître qu'un enfant ne peut pas consentir à l'inceste, c'est reconnaître que sa gravité est dans le lien qu'il détruit. Aujourd'hui, l'inceste est jugé comme un viol ou une agression sexuelle aggravé c'est-à-dire qu'il faut déterminer si la victime était ou non consentante et ce, quel que soit son âge. **Loin de mon père** illustre parfaitement l'enjeu qui se pose au législateur français. Reconnaître l'inceste c'est reconnaître sa spécificité, c'est reconnaître l'emprise. Comment faire dans un pays qui accepte les relations sexuelles entre membres de la même famille, voire même la procréation ? En effet, la France fait partie des trois pays d'Europe à autoriser l'inceste entre adultes consentants.

Après avoir réussi à insérer tant bien que mal l'inceste dans le code pénal en 2010, le législateur s'est vu opposer une question prioritaire de constitutionnalité qui l'a abrogé. Une nouvelle tentative est en cours portée par les sénatrices Michèle Meunier et Muguette Dini. Elle sera examinée en janvier 2015 au sénat. Mais la chancellerie est contre et dans la proposition de loi, le non consentement de la victime est encore

requis pour qualifier le crime.

Pour lutter contre un tabou, il faut commencer par le nommer. Nous invitons les sénateurs, députés et la secrétaire d'état Laurence Rossignol à voir ***Loin de mon père*** avant de voter l'insertion de l'inceste dans le code pénal

Infos +

Association internationale des victimes de l'inceste - WWW.AIVI.org

La première fois, j'avais six ans? Isabelle Aubry - Oh! Editions.

Les Silences de la loi, un juge face à l'inceste, Marie-Pierre Porchy- Hachette Littératures, 2003.

L'Enfant et le diable, Accueillir et soigner les victimes de violences, Liliane Daligand - L'Archipel, 2004.

Le 28 janvier 2015, examen de la proposition de loi visant à l'insertion de l'inceste dans le code pénal

Selon les chiffres annoncés par le conseil de l'Europe, **1 enfant sur 5 est victime d'inceste avant sa majorité**. Un sondage IPSOS daté de 2009 avance le chiffre de **2 millions de victimes d'inceste en France**.

Liste artistique

Maayan Turjeman Tami

Tzahi Grad Moshe

Yaël Abecassis Shuli

Tal Ben Bina Iris

Liste technique

Scénario et réalisation *Keren Yedaya*

Adaptation du roman de Shez Loin de son absence (édité par Moshe Ron, Tirza Biron-Frid, Nili Mirsky et Grasset pour l'édition française)

Directeur de la photographie *Laurent Brunet*

Chef monteur image *Arik Lahav-Leibovich*

Première assistante réalisation *Adin Weiner*

Chef décorateur *Eyal Elhadad*

Chef costumiers *Li Alembik - Ofri Barel*

Scripte *Keren Sternfeld*

Ingénieur du son *Tully Chen*

Directrice de casting *Galit Eshkol*

Chef monteur son *Simone Weber*

Chef mixeur *Stephan Konken*

Directeur de production *Dan Gurfinkel*

Régisseur général *Yotam Livne*

Chargé de production *Adi Feldman*

Producteurs

Marek Rozenbaum, Michael Rozenbaum, Jérôme Bleitrach,

Emmanuel Agneray, Michael Eckelt

Une coproduction, *Transfax Films Production (Israël), Bizibi (France)*

Riva Filmproduktion (Allemagne).

Avec le soutien de la Fondation Rabinovich pour les Arts – Projet Cinéma.

Avec la participation de la fondation Leon Recanati soutenue par l'Administration Culturelle, Ministère Israélien de la Culture et du Sport et le Conseil du Film Israélien.

Avec la participation de l'Aide aux Cinémas du Monde – Centre national du Cinéma et de l'image animée – Ministère des Affaires Etrangères – Institut français.

Avec le soutien de Filmförderung Hamburg Schleswig-Holstein